

Objet : Procès-verbal de la 4ème réunion du Conseil exécutif 2016-2017

Présenté aux : Membres du Conseil d'administration

Par : Philippe Dion

Date : 22 novembre 2016

Lieu : Local A-2403

Présents

Marc-Simon Duquette

Hugo Séguin

Béatrice Limoge

Arianne Vanasse

Élyes Ammar

Rédha Ait

Ming Zheng

Béatrice Limoge

Sarah E. Fortin

Absents

Catherine Rousseau

Catherine Marois

Frédéric-Xavier Duhamel

Présidente

Rosemarie Sarrazin

Secrétaire

Philippe Dion

Procès-verbal

1. Ouverture de la séance
Rosemarie ouvre la rencontre à 11h40.
2. Constatation du quorum
Rosemarie constate le quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour
Proposée par Béatrice.
Appuyée par Marc-Simon.
Pas de demande de vote.
4. Adoption de procès-verbal de la dernière réunion

Proposée par Rédha.
Appuyé par Béatrice.
Pas de demande vote.

5. Comité du C.A. sur la réforme des règlements électoraux des comités socioculturels

Pour l'élection du représentant de première année, le CA utilise l'application *Random number*. Ming est élu.

Marc-Simon explique le mandat du comité de travail créé par les exécutants de l'AED. Il dit que c'est pour réviser les « techniques » et aussi de voir comment il est possible d'améliorer les RGx par rapport aux modifications qui avaient été faites l'an dernier.

Marc-Simon propose que le comité du CA ait le même plan de match et que les deux comités travaillent ensemble par la suite.

Rheda demande s'il y a un échéancier de prévu.

Marc-Simon répond qu'il n'est pas encore établi, mais qu'il en aura un.

Ariane encourage que les deux comités travaillent ensemble. Elle dit que cela permettra d'assurer un travail plus complet.

Philippe D. explique que le but du comité de travail de l'Exécutif était d'abord de corriger les coquilles et autres erreurs superficielles. Ensuite, le comité allait aussi relever des sections dans lesquelles les règlements généraux n'étaient pas assez précis et dans lesquelles ils demandaient une certaine interprétation. Cela allait être fait dans le but de travailler avec le CA sur ce qui est jugé le plus urgent par les deux instances et de faire des recommandations aux CE et au CA de l'an prochain pour ce qui n'a pas été traité.

Marc-Simon propose d'adopter un mandat identique au sous-comité de l'AED.

Béatrice appuie.

Pas de demande de vote.

6. Mot du président de l'exécutif

Marc-Simon traite de trois points :

- Marc-Simon dit que la consultation a été lancée. Il explique la formule et dit qu'il fera une analyse des réponses avec Mme Poudrette du BIMH. Marc-Simon a une rencontre téléphonique cet après-midi pour faire le point sur la consultation. Il explique que Mme Poudrette a comme rôle d'évaluer notre travail pour réévaluer le moratoire qui nous est imposé.

[Demande de huis clos par Marc-Simon

Ming appuie
Pas de demande de vote]

7. Retour sur les procès-verbaux de l'exécutif
 - i. Cercle : « [...] budget bâclé qui témoigne d'un manque de respect pour le budget de l'Association. [...] »

Marc-Simon explique le contexte de cette dissidence. Il explique que le budget voté a eu beaucoup de modifications. Loïc trouvait qu'il y avait trop de modifications et que le budget n'avait pas été assez réfléchi.

8. Carnaval / Party de Noël : présentation de Chloé Beaudet-Centomo
[Rédhat de demande le huis clos
Ariane appuie
Pas de de demande de vote.]

9. Communication avec la CEFDUM
Marc demande d'expliquer le point.
Élyes voulait poser des questions afin de bien comprendre la situation pour le bal des finissant(e)s.
Ariane rappelle le sondage de cet été
Le but était d'avoir une mise au point.

10. AG de mi-année
L'Assemblée générale de mi-année sera déterminée par le CE en conformité avec les règlements généraux.

11. Varia
Relations CA et CE
Philippe D. souhaite rappeler aux membres du conseil d'administration qu'autant les exécutants que les administrateurs sont des bénévoles. Il dit que les administrateurs ne sont pas sans savoir que l'automne a été assez chargé pour les exécutants suite aux événements médiatiques. Il dit qu'il se peut que les exécutants aient malheureusement pris du retard dans quelques dossiers. Il dit que les rencontres du Comité exécutif sont très chargées et que certains points sont discutés rapidement, ce qui explique qu'ils ne soient pas très étoffés dans les procès-verbaux. Il dit que si les administrateurs ont des malaises ou des questions par rapport à ce qu'ils lisent dans les procès-verbaux, ils peuvent soulever la situation pendant une rencontre du CA ou, encore, aller poser des questions directement à l'exécutant responsable du dossier.

Philippe D. dit que les exécutants sont accessibles et qu'il ne faut pas que les administrateurs hésitent à aller les voir. Ainsi, on évitera des malentendus et de donner des fausses intentions aux gestes des exécutants. Il dit que la communication entre les deux instances est très importante. Bien que dans les

années passées, les relations aient pu être tendues, Philippe D. croit qu'on peut changer la tendance et bien travailler tous ensemble. Il termine en disant que le CA fait un très bon travail et qu'il est très actif.

12. Fermeture de la réunion

Rosemarie ferme la réunion à 13h.